CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E16378 **VALABLE JUSQU'AU** 16/10/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2005
Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 31/03/2014
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY 483228393

Siret : **481 228 393** **00031**
Code NACE : 43.22
Numéro caisse de congés payés : 2111461

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247002/001 385291/86

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247002/001 385291

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Raison sociale : **DRG ETABLISSEMENTS PIRETTI**

20 ROUTE DE MONTHLERY
91620 NOZAY

Téléphone : 01 69 01 21 21 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : drg.piretti@orange.fr

Responsabilité légale :
PIENIAZEK JAKUB PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	29/09/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	29/09/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	29/09/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	29/09/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.